

GuingampMag

n°43 / JANVIER 2019

le Magazine d'actualités de Guingamp
Kelaouenn Keleier Gwengamp



Dossier : Guingamp 2019



Une 2^{ème} œuvre d'art contemporain



Rénovation de la maison médicale



Un nouveau
conseil municipal
des enfants



Les nouveaux
commerçants



NOTRE-DAME
Collège • Lycée
Pôle Étudiant

PORTES OUVERTES

de la 6^{ème} au BTS

Vendredi 1 Février
17H-19H

Samedi 2 Février
9H-17H

Samedi 9 Mars
9H-17H

www.notredameguingamp.net

Recherche un(e) COMMERCIAL(E)

**Vente d'espaces publicitaires
Print & Web**

QUEST EXPANSION
action / image publicitaire

Vous aurez en charge la gestion et la commercialisation
publicitaires de différents supports
de manière autonome.

Poste en CDI à pourvoir rapidement

Statut Salarié : Fixe + Commission + Prime.
Autre statut possible : Agent Commercial, Indépendant.

www.ouestexpansion.fr

Candidatures par e.mail : contact@ouestexpansion.fr
par courrier : 10 rue de la Santé - 35000 RENNES



Sommaire

Infos ville	4
Dossier : Guingamp 2019	8
Nouveaux commerçants	15
Expressions	17
Agenda / Infos diverses	18



Édito Pennad-stur

« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut enfin avoir l'énergie de le faire », c'est par cette phrase de George Clemenceau que j'ai commencé ma cérémonie des vœux. J'ai choisi cette citation tout simplement, parce qu'avec mon équipe municipale, nous mettons tout en œuvre pour être dans cette politique de l'action, cette politique locale qui fait, qui construit et qui change la ville. La place du Centre, les anciens garages Renault, l'ancienne passerelle rénovée, l'ancien Bagad rénové, la statue « l'Arpenteur, » etc. sont autant de réalisations concrètes qui viennent changer notre environnement quotidien. Notre ville se transforme, jour après jour pour être demain encore plus attractive.

Au cours de cette année 2019, nous nous emploierons de la même manière à porter des projets structurants. Cette année verra l'inauguration de la prison, dossier sur lequel nous travaillons depuis des années. Le cabinet médical Saint-Michel sera aussi un nouveau défi que nous souhaitons relever, pour tenter de trouver des réponses à la désertification médicale. Et puis, au cours de cette nouvelle année nous continuerons à jouer notre fonction de ville-centre, dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, le sport. Pour faire en sorte que notre ville soit une ville animée, une ville où l'on se rencontre, une ville où l'on échange et dans laquelle il fait bon vivre.

2019 sera certainement également l'année de l'échange face aux différentes interrogations qui émanent aujourd'hui de notre société. Comment donner sa place à chacun et de l'espoir à tous, comment dans ces périodes d'incertitudes trouver ce qui fait socle ?

2019 sera avant tout ce que nous ferons ensemble de cet avenir commun et partagé.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous tous mes vœux pour cette année à venir.

Bloavez Mad

Construisons l'avenir !
Votre maire, Philippe Le Goff

La traduction de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la ville :
www.ville-guingamp.fr

➤ Arrêt sur image



Vœux du maire 2019 :
Hervé Rouault, président du festival de la danse bretonne et de la Saint-Loup, M. et Mme Vincent Pasquier de la pâtisserie du même nom et le comité de défense de la maternité de Guingamp ont reçu le 7 janvier la médaille de la ville de Guingamp.



Une mise en valeur lumineuse du
château de Pierre II.



Une belle place du Centre pour la
période des fêtes.

**+ de 1600 logements
à la location !**

Type 3
Type 4
Type 5

Vous loger c'est notre métier !

guingamp-habitat.com 02 96 40 62 30

HEUX
assurances
courtier en assurances d'entreprises

L'assurance d'être bien conseillé

Immeuble La Vigie - 3, impasse de la vigie - 35418 Saint Malo Cedex
Tél. 02 99 81 22 52 - Fax 02 99 82 89 58 - contact@heux-assurances.com

MENUISERIES BOIS - ALU - PVC

LOGISERVICES

TOUTES FERMETURES

DEPANNAGE
OUVERTURE DE PORTES
CLEFS
ORGANIGRAMMES

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Fenêtres - Volets - Portes - Stores intérieurs/extérieurs
Portes de garage - Portails - Clôtures - Automatisation
Serrurerie - Vitrerie - Grilles - Rideaux
Portes automatiques - Contrôle d'accès - Domotique
Travaux d'intérieur
Cloisons sèches - Isolation
Electricité
Revêtements sols et murs - Peinture - Parquets

15 rue Paul Sérusier - 22200 GUINGAMP - Tél. : 02 96 43 73 39
www.logiservices-guingamp.com
e-mail : logiservices-guingamp@wanadoo.fr

Prévention

Inondations : amélioration du système d'alerte, inscrivez-vous en mairie

Plusieurs quartiers à Guingamp sont concernés par le risque inondations. La ville de Guingamp dispose d'un système d'alerte qui permet de prévenir par téléphone les personnes inscrites en cas de crue du Trieux menaçant de déborder et d'occasionner des inondations.

Dès que la Ville de Guingamp juge opportun de lancer une campagne d'alerte, les personnes inscrites sont averties par appel vocal. Elles sont informées du seuil d'alerte (niveau 1, 2 ou 3), et sont, ensuite, informées de l'évolution de la situation

Afin de pouvoir disposer d'un fichier à jour, la ville souhaite actualiser la liste des personnes concernées. Aussi, si vous résidez dans les quartiers de Sainte-Croix, Saint-Sébastien, Saint-Michel, Petit Trotrieux, Saint-Sauveur, vous êtes invités à remplir un formulaire à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la ville ville-guingamp.com rubrique actualités et à le retourner au service urbanisme en mairie.

Par ailleurs, avec le souci permanent d'améliorer le dispositif, les services de la ville ont procédé le 10 décembre à un exercice de simulation d'une inondation de niveau 3. Cet exercice a permis de constater que certaines procédures devaient être actualisées, voire modifiées.



Visite des pluviomètres par les services

Citoyenneté

Un nouveau conseil municipal des enfants

Chaque année, le conseil municipal des enfants est renouvelé de manière démocratique par le biais d'élections organisées au sein de chacune des écoles publiques ou privées de la ville.

Les élections ont eu lieu en mairie le 22 novembre et 29 conseillers ont ainsi été élus. La première séance plénière s'est déroulée en mairie le 11 décembre en présence du maire, Philippe Le Goff et de Pierre-Yves Conan, adjoint au maire chargé du suivi de ce dossier. Interrogés sur leurs attentes, les nouveaux élus ont émis de nombreuses remarques et idées dans différents domaines : sports, culture, circulation, bien vivre ensemble et environnement, avec des demandes comme l'amélioration de la circulation des vélos, la sécurité des piétons ou encore l'éducation au tri des déchets. Une nouvelle réunion plénière a eu lieu le 15 janvier pour travailler au programme de l'année.

Le projet proposé par le précédent conseil des enfants et retenu par les élus a connu quant à lui un vif succès pendant la période de Noël. La patinoire installée sur la place du Centre a en effet accueilli plus de 5 000 patineurs de tous âges.

La ville avait confié la gestion de cet équipement à six associations sportives (le Guingamp Roller skating, le Trégor Goëlo athlétisme, le club des nageurs guingampais, le subaquatic club guingampais, le Guingamp volley-ball et le cercle celtique de Guingamp) qui se sont relayées pendant 18 jours et ont partagé la recette.



Patrimoine



Place du Centre : une belle inauguration en musique et en couleurs !

Le 7 décembre, la nouvelle place du Centre était inaugurée. Malgré la pluie et le vent qui s'étaient invités sans être conviés, de nombreux Guingampais sont venus profiter du magnifique spectacle sons et lumières proposé par la compagnie « les Rémouleurs » qui a mis en images des légendes médiévales puisées dans l'histoire de la ville. L'Orchestre d'harmonie du Pays de Guingamp a accompagné musicalement cette mise en images.

Un moment festif venu sublimer le temps d'une soirée la place du Centre, fleuron patrimonial réputé comme l'un des espaces urbains les plus remarquables de Bretagne où se succèdent plus de cinq siècles d'architecture.

Culture

L'heure du conte à la médiathèque

15h. La porte se ferme, l'histoire peut commencer !

Une sorcière cachée dans un placard à balais. Des enfants, abandonnés dans une forêt, qui trouvent refuge dans une maison en pain d'épices. Une fillette cachée dans un panier de poires... C'est parti pour un voyage au pays des contes.

De septembre à juin, un mercredi sur deux, une trentaine de personnes (enfants, parents, grands-parents) viennent écouter une histoire contée par Frédérique ou Sylvie.

Un moment chaleureux et convivial où l'on peut venir gratuitement, sans être inscrit, à partir de 4 ans.

Enquête publique pour l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine

Ultime étape pour l'AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) avant son approbation définitive et sa mise en application, l'enquête publique qui permettra aux Guingampais de consulter le dossier et, s'ils le souhaitent, émettre leurs remarques et observations a débuté le lundi 14 janvier et s'achèvera le 15 février. Mme Catherine Blanchard a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur et se tiendra à disposition du public :

- Le lundi 14 janvier de 9h à 12h
- Le vendredi 25 janvier de 9h à 12h
- Le samedi 2 février de 9h à 12h
- Le lundi 11 février de 13h30 à 17h30
- Le vendredi 15 février de 9h à 12h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à Madame la commissaire-enquêtrice en mairie de Guingamp 1, place du Champ au Roy CS 50543 22205 GUINGAMP CEDEX. Elles peuvent également être adressées par mail à l'adresse électronique suivante : AVAPguingamp@ville-guingamp.com. Le dossier soumis à l'enquête peut également être consulté sur le site internet de la ville : ville-guingamp.com

Une réunion publique sera par ailleurs organisée le 23 janvier à 18 h en mairie de Guingamp et animée par Mme Blanchard, commissaire-enquêtrice.





Citoyenneté

Cartes d'identité et passeports : une nouvelle plate-forme pour prendre rendez-vous

Vous pouvez désormais prendre RDV 24h / 24 h pour établir votre carte d'identité ou passeport à la mairie de Guingamp. Et un SMS de rappel vous sera envoyé 24 h avant le RDV fixé.

Désormais, le lieu de la demande de carte nationale d'identité et de passeport ne dépend plus du domicile. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. La ville de Guingamp, comme 25 autres communes du département des Côtes d'Armor est équipée d'une telle station de recueil. Et pour éviter une attente trop importante à l'accueil de la mairie, la ville de Guingamp a décidé que le dépôt de ces demandes se ferait uniquement sur rendez-vous.

En 2018, la mairie de Guingamp a traité 1041 demandes de passeports et 1993 demandes de cartes nationales d'identité. Cela représente 3034 personnes reçues sachant que la durée d'un rendez-vous est de 30 minutes environ.

Le service citoyenneté est fortement sollicité par ce service mais aussi par les demandes de RDV par téléphone, ce

qui amène parfois à une saturation du standard téléphonique de la mairie. Le délai pour un RDV est d'environ deux mois (encore plus si vous pouvez seulement venir un samedi), le délai pour le traitement de la demande par les services préfectoraux est d'environ 3 semaines, il faut donc anticiper le renouvellement de son titre ! Certaines personnes sont surprises des délais et tentent d'obtenir un RDV le plus rapidement possible dans plusieurs mairies et... oublient parfois d'annuler celui déjà obtenu dans une autre mairie. À Guingamp, ce sont ainsi plus de 50 RDV par mois qui ne sont pas annulés et honorés. C'est dommage car ce sont des créneaux horaires qui auraient pu être proposés...

Afin de simplifier la prise de RDV, la ville de Guingamp a décidé de mettre en place sur son site internet une plate forme qui

vous permet de prendre RDV 24h / 24h, en dehors des heures d'ouverture de la mairie. Votre RDV vous est confirmé officiellement par l'envoi d'un courriel de confirmation et 24h avant votre RDV, vous recevrez un SMS de rappel si vous avez laissé un numéro de portable. En cas d'empêchement, vous pourrez annuler votre RDV soit par internet (24h/24) - dans votre courriel de confirmation de RDV, un lien vous permet d'accéder au formulaire d'annulation, soit par téléphone au 02 96 40 64 40.

Bien entendu, il est toujours possible de prendre rendez-vous :

- Soit en vous rendant physiquement à l'accueil de la mairie
- Soit en appelant au 02 96 40 64 40 aux heures habituelles d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h).



Inscriptions sur les listes électorales, c'est possible jusqu'au 31 mars !



Les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019. Pour voter, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Une démarche nécessaire, notamment pour ceux qui auraient déménagé au cours de l'année 2018. Les citoyens concernés ont désormais jusqu'au 31 mars 2019 (*) pour s'inscrire. Comment faire ? Plusieurs moyens sont à votre disposition :

• **À la mairie :** l'inscription peut se faire directement au service Citoyenneté de la ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h. L'électeur doit se présenter muni de sa carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile daté impérativement de moins de trois mois (facture eau, gaz, électricité ou téléphone fixe).

Pour les électeurs guingampais ayant changé d'adresse mais étant toujours domiciliés à Guingamp, la démarche est la même. Ils seront alors inscrits au bureau de vote de leur quartier.

• **Par courrier :** à adresser au maire de Guingamp (place du Champ au Roy - CS 50543 - 22205 GUINGAMP Cedex). Le formulaire est à votre disposition en mairie de Guingamp. Il suffit de joindre

la photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sans oublier de préciser le nom de la commune de la précédente inscription.

• **En ligne :** un formulaire est téléchargeable sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> (les justificatifs d'identité et de domicile sont à fournir sous forme numérisée).

Pour rappel, l'inscription est automatique pour les jeunes dès 18 ans, s'ils ont effectué leur recensement à 16 ans et s'ils n'ont pas changé d'adresse. Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie de domicile pour pouvoir voter aux élections européennes.

*Un répertoire électoral unique a été mis en place au niveau national par l'Insee et sera actualisé plusieurs fois dans l'année. De ce fait, la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales, jusqu'alors fixée au 31 décembre de l'année précédant l'élection, est désormais repoussée au plus tard le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin.

Droits

Permanences du Défenseur des droits en sous-préfecture

Un délégué du Défenseur des droits a été nommé dans le secteur de Guingamp.

Son rôle : être à l'écoute des doléances des usagers, des publics, des victimes de discriminations.



Il a aussi pour mission la protection de l'enfance, les réclamations concernant la déontologie, la sécurité, la protection des lanceurs d'alertes ainsi que le traitement des litiges avec les services publics traditionnels et les organismes chargés de missions de services publics (CAF, CPAM, Pôle emploi, CARSAT...), les collectivités territoriales (communes, communautés d'agglomération, conseil départemental, conseil régional...).

Monsieur Michel Tourbin assure cette mission et tient une permanence en sous-préfecture de Guingamp les mercredis de 9h à 12h. Il est joignable au 02 56 57 41 62 et par mail michel.tourbin@defenseurdesdroits.fr

Culture

Organisez vous-même votre exposition d'art contemporain !

Le FRAC Bretagne (Fonds régional d'art contemporain) et la Ville de Guingamp invitent les habitants à piloter une exposition à partir des œuvres d'une collection publique d'art contemporain.

Ce projet placé sous le signe de la convivialité, réunira deux classes élémentaires des écoles François-Leizour et La Madeleine et un groupe d'habitants de Guingamp qui agiront collectivement dans les coulisses de cette exposition, de la préparation jusqu'à l'ouverture au public en 2019 à l'Espace François-Mitterrand avec à la clé une visite du FRAC.

Curieuses, curieux, rejoignez-nous pour y participer !

Créé par l'État et le Conseil régional en 1981, le Fonds régional d'art contemporain Bretagne a pour mission principale de constituer une collection d'art contemporain, aujourd'hui riche de plus de 5000 œuvres, dont il assure la diffusion à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Le Frac développe aussi un service éducatif attentif à tous les publics, ainsi qu'une documentation la plus complète possible sur les œuvres et les artistes présents dans la collection.

De la mise en place d'expositions à la formation, en passant par l'édition et la conception d'outils pédagogiques, le FRAC travaille à une meilleure sensibilisation à la création contemporaine.

En 2012, le Frac Bretagne a ouvert au public les portes de son bâtiment conçu par Odile Decq à Rennes. Il propose un programme dynamique d'expositions temporaires et de rendez-vous, rencontres avec les artistes, lectures d'œuvres, conférences...



Le saviez-vous ?

Des cafés-lecture sont organisés à la Médiathèque

Vous aimez lire et découvrir de nouveaux auteurs ? Vous aimez aussi parler de vos lectures, donner votre avis, raconter, critiquer, râler, sourire et même rire ? Alors venez à la médiathèque pour un temps d'échange convivial autour d'un café (ou d'un thé) !

Notez sur vos agendas :
le samedi 2 mars et le samedi 1^{er} juin.
Entrée libre
Médiathèque de Guingamp
Renseignement 02 96 44 06 60

Guingamp 2019

Une deuxième œuvre d'art contemporain près de la médiathèque

La Ville de guingamp s'est engagée dans une démarche volontariste de promotion de l'art contemporain dans l'espace public. Après l'installation de « L'Arpenteur » au pied du Château de Pierre II, c'est une nouvelle œuvre « Anima » qui va prendre place près de la Médiathèque, square Albert-Lissillour.

Cette œuvre a été choisie par le jury parmi 57 autres propositions. Elle est conçue par deux jeunes artistes, Roch Robaglia de Chambéry et Pierre Bueno de Trégrom.

Voici un extrait de leur dossier de candidature :

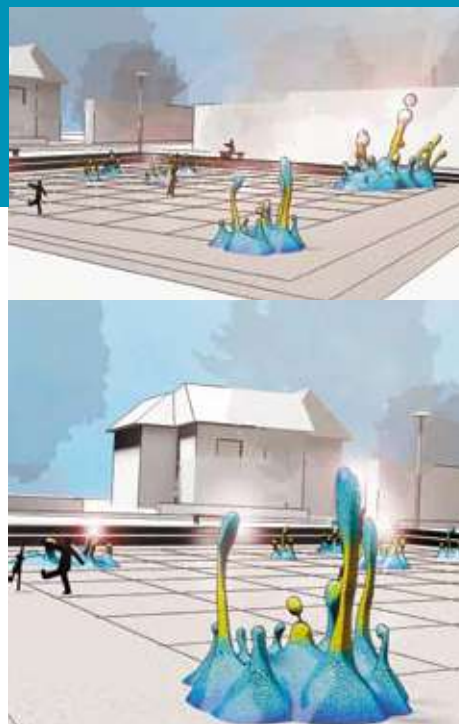
« Comme émergeant de la place, l'œuvre sort du sol en perturbant la normalité. Elle peut être perçue comme un retour de l'enfoui, une éruption d'une vitalité naturelle oubliée. L'œuvre s'impose ainsi, jaillissante et disruptive au sein de l'espace caché du square Albert-Lissillour. Elle intrigue et provoque le passant, remettant en cause la normalité, son espace de visible et ses habitudes de regard. Son nom : ANIMA. L'anima, c'est le souffle vital, la respiration, une pulsation irréductible qui lie le vivant. Une sorte d'élan subtil exprimant l'harmonie entre féminin et masculin. C'est une trame qui se tisse intimement en chacun pour se révéler au grand jour.

Nous avons souhaité introduire dans la place du mouvement et de la vie, ce qui nous a orienté vers des formes aux courbes arrondies et chaleureuses, tranchant avec les structures anguleuses de la place. Construite comme une onde qui se diffuse et émerge spontanément à plusieurs endroits, l'œuvre est une composition élaborée de 4 îlots, association de formes organiques structurés en forêts protéiformes et mystérieuses pouvant ressembler à des gouttes d'eau rebondissant sur une flaque, ces sortes de fluides paraissent en lévitation, comme suspendus dans le temps. »

La hauteur des différents îlots varie de 0,90 m à plus de 4 m.

Les sculptures sont réalisées en voile de béton armé recouverte d'une mosaïque de faïence de couleurs.

Les artistes sont déjà au travail dans leur atelier installé à Cavan. L'œuvre sera installée fin mai.



Une troisième œuvre est d'ores et déjà prévue. Son emplacement n'est pas encore déterminé.

L'art dans l'espace public, c'est permettre au plus grand nombre de découvrir la culture d'une époque.

Une installation ou une intervention artistique surgissant dans l'espace public en transforme l'ambiance.

L'art, par définition, vient contester l'ordre établi pour créer de la vie et affirmer qu'il n'est pas réservé à une élite. Il s'oblige ainsi à des confrontations, s'imposant et s'exposant au rejet, créant du débat et des interrogations, jouant son rôle d'excitant, créant la stupeur et le plaisir.



Permettre la sauvegarde de l'hôtel de la Monnaie

La ville de Guingamp a décidé d'exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de l'immeuble situé 15 rue Notre-Dame et abritant la librairie Majuscule. Pourquoi une telle décision ?

En effet, pourquoi préempter un immeuble à vocation commerciale et d'habitat alors que des acquéreurs portant un projet immobilier étaient intéressés ?

En fait, ce n'est pas l'immeuble en lui-même qui a intéressé la Ville de Guingamp mais sa situation à proximité immédiate d'un autre monument, dénommé l'hôtel de la Monnaie, complètement enclavé.

Car l'immeuble abritant la librairie Majuscule bénéficie en fait de deux accès : l'un donnant sur la rue Notre-Dame et l'autre donnant à l'arrière, dans la rue aux Blés, côté Caisse d'épargne.

Cet accès, à usage de parking, permettrait de conférer à l'hôtel de la Monnaie un accès véhiculaire grâce à la constitution d'une servitude de passage. Cet accès est essentiel à sa sauvegarde car cet immeuble, aussi bizarre que cela puisse paraître, bénéficie actuellement d'un seul et unique passage exclusivement piétonnier rue Notre-Dame le long de la boulangerie l'Épi d'Or.

L'acquisition par la ville de l'immeuble «Majuscule» va donc permettre la constitution de cette servitude, la Ville de Guingamp s'étant engagée à revendre l'immeuble « Majuscule » à l'acquéreur évincé qui a un projet immobilier intéressant.

Cette position d'enclavement quasi-total constituait une contrainte particulièrement importante, voire rédhibitoire pour tout projet de restauration de l'hôtel de la Monnaie, monument important à la fois dans l'histoire de la cité et dans ses potentialités d'aménagement. Aucun véhicule, encore moins des véhicules de chantier, ne pouvait y accéder. Ce sera bientôt possible et gageons que cette magnifique bâtisse saura intéresser des investisseurs...

L'hôtel de la Monnaie : son histoire

Hôtel de la Monnaie, du Cheval blanc, de l'Empereur, des Voyageurs... Quelle est l'histoire de ce bâtiment dont la porte du 16^e siècle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 1926 ?

D'abord hôtel de la Monnaie

Pour affirmer leur indépendance vis-à-vis du royaume de France, les Ducs de Bretagne ont frappé leur propre monnaie. Ce fut le cas de Charles de Blois, neveu du roi de France et époux de Jeanne de Penthièvre dont Guingamp était la résidence préférée. Il est donc très vraisemblable qu'il y ait eu à Guingamp un atelier monétaire et que la direction de cet atelier ait été confiée à un dénommé M. Morel, propriétaire de nombreux biens situés face à l'église Notre-Dame.

Le 16^e siècle, âge d'or de la Bretagne, siècle de paix et de prospérité, a vu nombre de marchands de la ville s'enrichir et acheter des terres dites nobles. L'un d'eux, Gilles Juhel, maire de la ville en 1592, achète ainsi de nombreux terrains et maisons situés entre la rue Notre-Dame et les remparts (lieu de l'actuel Champ-au-Roy) dont peut-être l'hôtel de la Monnaie.

Hôtel du Cheval blanc

Au gré des ventes, l'hôtel de la monnaie semble s'être transformé en hôtel portant le nom de « hôtel du Cheval blanc », nom attesté dès 1669. Il appartenait alors à la famille du Roscoët dont on trouve un vestige de leur blason sur la porte d'entrée.

Hôtel de l'Empereur

L'hôtel du Cheval blanc est donc une enseigne qui fut en place pendant longtemps jusqu'au jour où, en 1777, un certain comte de Falkenstein fit étape à Guingamp. Ce comte n'était autre que Joseph, frère de la reine Marie-Antoinette et héritier du saint empire romain germanique, qui devint empereur en 1780. On donna alors à l'hôtel le nom plus pompeux (ce qui permit d'augmenter les tarifs...) d'hôtel de l'Empereur.

Hôtel des Voyageurs

À la Révolution, ce nom ne fut guère « tendance » et l'hôtel fut alors plus modestement appelé l'hôtel des Voyageurs.

En 1835, l'hôtel est vendu et devint une belle maison bourgeoise appartenant à M. Le Calvez, avocat et notaire. Puis les jardins sont vendus permettant bien plus tard l'installation de la Caisse d'épargne.

Dans les années 40/50, se construit un édifice à vocation commerciale sur l'emplacement du portail et de la cour pavée de l'hôtel, cour sur laquelle s'étendait la façade longue de plus de 27 m et haute de 11 m, limitant alors l'accès à un simple accès piéton.

Ces divisions successives de la propriété d'origine et cette construction (peut-être réalisée avant l'obligation d'un permis de construire, l'exigence du permis de construire ayant été généralisée à toutes les communes de France en 1943) ont ainsi enclavé cette propriété, actuellement en vente. Lui donner un accès digne de ce nom constitue ainsi une véritable mesure de sauvegarde pour cet immeuble historique.

Acquisition et démolition d'un bâtiment en ruine



Situé au carrefour des rues du Maréchal Joffre et de l'Yser, ce bâtiment est en état d'abandon depuis de nombreuses années. Son état au fil des ans n'a cessé de se dégrader si bien que la Ville de Guingamp a été contrainte de prendre un arrêté de péril afin de protéger riverains et passants. Parallèlement, la ville engageait les démarches pour acquérir cet immeuble dont la situation juridique s'avère un peu complexe.

Ce dossier devrait aboutir au cours de l'année 2019, (un accord est intervenu avec les propriétaires) et permettre ainsi la démolition de cet immeuble et la réalisation d'un aménagement paysager de ce carrefour. Après la création du nouveau parking situé à proximité et la mise en valeur des remparts, c'est tout ce secteur de la ville qui bénéficie ainsi d'une saine métamorphose.

Installation de sanitaires publics en centre-ville

Les travaux de la place du Centre ont conduit à la suppression des toilettes publiques qui étaient situées dans le bas de la place. L'emplacement a ainsi été récupéré pour y accueillir le local technique permettant le fonctionnement des fontaines. Une installation salubre si on peut dire car ces toilettes étaient devenues particulièrement obsolètes et étaient en outre inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.

La mairie a reçu quelques courriers de Guingampais s'étonnant de la disparition de toilettes publiques en centre-ville, preuve s'il en était besoin, de la nécessité de proposer un tel équipement. Ce sera bientôt chose faite avec l'installation d'un module de sanitaires avec nettoyage automatique à proximité immédiate de la place du Centre, place de la République.

L'aspect de ce module a été choisi en concertation étroite avec l'Architecte des bâtiments de France.

Il sera installé avant l'été, son coût est de 65 000 € TTC (achat du module, réalisation d'une dalle et déplacement et raccordement des réseaux).

L'accès à ces sanitaires sera gratuit.



Le wifi gratuit en ville

88 % des Français sont aujourd'hui des internautes, le chiffre est de 100 % pour les 12/39 ans. 9 Français sur 10 estiment indispensable l'accès à internet.

Plus de 73 % des Français disposent aujourd'hui d'un smartphone (le taux de progression est de + 8 % par an), et 68 % d'entre eux l'utilisent tous les jours. Le smartphone est ainsi préféré à l'ordinateur pour accéder à Internet, tout particulièrement pour toutes les activités ludiques et les conversations. Ainsi, 61 % utilisent prioritairement leur Smartphone pour consulter Facebook, Instagram et consorts mais l'usage du Smartphone est en progression dans tous les domaines (mails, téléchargement, vidéos ...)

Plus de 56 % de tout le trafic de données sur les appareils 4G passent par le wifi, cela explique pourquoi 80 % des Français souhaitent pouvoir disposer d'une connexion wifi gratuite dans l'espace public.

Ce sera bientôt chose faite à Guingamp. La ville a en effet décidé d'installer des spots wifi dans quatre secteurs de la ville :

- place du Centre,
- secteur de l'Université catholique de l'ouest,
- secteur jardin public/médiathèque,
- place du Vally.

Le coût d'installation est de 31 840 € TTC. La ville de Guingamp a reçu une subvention de 5 000 € attribuée par l'État dans le cadre de l'appel à projet «dynamisme des bourgs ruraux et des villes».



Rénovation de la maison médicale

La rénovation de l'ancien local du bagad sera achevée dans quelques semaines. Ce beau bâtiment complètement transformé va pouvoir accueillir les six médecins actuellement installés dans la maison médicale de Saint-Michel afin de permettre la rénovation complète du cabinet médical.



La transformation de l'ancien bagad est impressionnante

Depuis le départ du Bagad dans les années 90, ce local n'avait pas trouvé d'affectation. La ville a pensé pendant un moment s'en dessaisir avec la volonté toutefois d'y accueillir une activité commerciale ou tertiaire. Quelques acquéreurs ont été intéressés mais aucun projet n'a pu aboutir.

La ville a donc décidé de reprendre en main la destinée de ce local et d'en assurer la rénovation afin de répondre aux nombreuses demandes de m² de bureaux qui lui sont faites, preuve de l'attractivité du centre-ville.

De nombreux travaux (cloisons, électricité, plomberie, menuiserie, faux-plafonds, maçonnerie et peinture) ont été réalisés par les agents du service bâtiment de la ville qui apprécient de pouvoir travailler sur leur cœur de métier et mener un chantier de A à Z.

Les médecins vont pouvoir emménager dans ces locaux tout neufs au mois de juin. Ils y resteront le temps de la restauration du groupe médical Saint-Michel important chantier de 890 000 € qui commencera avant l'été pour une durée d'un an environ.

La Ville de Guingamp recevra pour cette opération une participation de la Communauté d'agglomération Guingamp Paimpol Agglomération de 140 000 € et une subvention de l'État de 120 000 € dans le cadre de l'appel à projet «dynamisme des bourgs ruraux et des villes».

La rénovation de ce local s'inscrit dans la volonté de la ville de maintenir à Guingamp une offre médicale et de faciliter, par la mise en location de locaux aux normes et modernes, l'installation de nouveaux médecins.





La prison sera inaugurée le 26 avril

D'abord annoncée en 2018, l'inauguration de la prison aura finalement lieu le vendredi 26 avril. Cette inauguration s'organisera autour de tout un week-end d'animations et de spectacles proposés par le service culturel de la ville et par l'association GwinZegal qui sera la première à entrer dans les lieux et proposera une exposition dans la nouvelle salle dédiée.

Le parcours sonore « des mots et des murs », réalisé depuis plusieurs mois sous la houlette de Julien Simon et avec la participation d'habitants du territoire et de musiciens sera présenté à cette occasion.

« À l'instar de la restauration de ses murs et de ses cellules, il a fallu patiemment restaurer les voix enfouies dans le silence, extraire des murs les mots de

celles et ceux qui y avaient vécu, pour tenter de saisir simplement et sans jugement les choses et les langues que le temps avait déposées. Cris, souffles, pleurs, suppliques, graffitis sonores de ces « sans voix » aux vies minuscules et souvent miséreuses. Il a fallu recomposer quelques existences évanouies à partir de lambeaux glanés dans les archives de l'administration pénitentiaire et les

journaux de l'époque. Que seraient ces vies si on ne les racontait pas ? » Julien Simon, comédien et écrivain.

Ce sont ainsi 4 parcours sonores d'une vingtaine de minutes qui seront proposés au public.

À découvrir dès le 27 avril !

À la découverte de la prairie de Rustang

La prairie de Rustang est une zone humide qui a été restaurée et mise en valeur en 2011 en collaboration avec le SMEGA. Cette zone humide est un milieu protégé qui abrite plus d'une quarantaine d'espèces de plantes et de nombreux petits animaux dont une colonie de campagnols.

À la demande des élus, un projet a été conçu par une architecte, Mme Florence Devernay, dans la continuité de la création du parcours sportif et de santé créé à Pont-Ezer. Il est ainsi prévu de permettre la découverte de cette zone humide en y aménageant des passerelles et un ponton d'observation. L'installation de pontons de pêche est également prévue sur les berges.



Un nouvel espace ludique

Dans son dossier présenté dans le cadre de l'appel à projet « dynamisme des centre-bourgs et des villes », la Ville de Guingamp avait développé une réflexion sur la place de l'enfant dans la ville et sur la nécessité de rendre l'espace public à l'enfant en lui proposant des espaces de jeux ouverts à leur imagination, quelque peu différents des aires de jeux standardisées que l'on peut trouver ailleurs notamment dans le jardin public.



Exemples de jeux proposés par le cabinet d'études

Cette réflexion va même bien au-delà de la seule installation de nouveaux jeux mais interroge aussi sur la nécessaire adaptation des aménagements urbains en fonction des enfants en rendant l'espace public plus accueillant et moins dangereux (limitation de la vitesse, création de dos d'ânes, création de pistes cyclables et développement des voies douces...).

Bien accueillir les enfants, c'est aussi bien accueillir la famille et créer une ambiance capable de générer des flux commerciaux pour les commerces du centre-ville.

La ville a ainsi prévu l'installation d'une structure ludique sur les rives du Trieux, à Saint-Sébastien, à proximité immédiate de la nouvelle passerelle qui offre en outre une belle promenade dans Guingamp.

Une consultation d'entreprises va être lancée.

Ce projet a été retenu par l'État pour être subventionné à hauteur de 150 000 €.

Une étude urbaine sur le secteur de Verdun

La place de Verdun est un véritable nœud de circulation permettant la traversée et l'accès au centre-ville. La place du Vally est quant à elle un vaste espace de stationnement à proximité immédiate du centre-ville mais joue également les fonctions de gare routière au quotidien.

La configuration de ces deux places résulte d'aménagements urbains réalisés il y a plus de 25 ans. Il est aujourd'hui nécessaire de redéfinir pour ces deux espaces les flux routiers et piétons afin de donner du confort aux piétons et sécuriser les cheminements tout en assurant une bonne fluidité du trafic routier, qui peut à certaines périodes de la journée (sorties scolaires notamment) être relativement intense.

Il faut également redonner toute sa lisibilité à l'entrée dans le centre-ville par la rue Notre-Dame, interface entre le cœur de ville commercial et historique et les axes structurants.

Il convient également d'accompagner la prochaine installation place de Verdun, dans l'ancien centre culturel breton, du futur bureau d'information touristique de Guingamp Paimpol Agglomération.

Une étude urbaine va donc être lancée prochainement afin de proposer des orientations d'aménagements destinées à répondre à court ou moyen terme aux problématiques de ce secteur important qui a connu au fil des années de nombreux aménagements.

Le secteur de Verdun dans les années 60 >



Guingamp, ville laboratoire 100 % EAC

(éducation artistique et culturelle)

Guingamp a été retenue par les ministères de la Culture et de l'Éducation en tant que ville laboratoire 100 % EAC avec 10 autres villes en France. Ce 100 % EAC va se décliner dès cette année. Des réunions ont déjà eu lieu avec la Direction des affaires culturelles de Bretagne, les établissements scolaires de la ville et les différents partenaires. Le maire de Guingamp a été convié le 18 janvier à la séance plénière du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle à Rennes en présence des deux ministres, M. Franck Riester et M. Jean-Michel Blanquer.

Pourquoi la ville de Guingamp s'est-elle inscrite dans cette démarche ? Parce que la culture est une source de liberté, d'épanouissement et d'égalité des chances.



Atelier d'écriture avec Alice Zeniter, romancière et dramaturge qui a reçu le prix Goncourt des lycéens en 2017 pour son roman l'Art de perdre.

Lors de la présentation du plan d'actions par les ministres de l'Éducation et de la Culture à Paris en septembre 2018, chaque maire a été amené à s'exprimer sur sa volonté et son engagement pour le 100 %. Philippe Le Goff a affirmé la volonté de la ville de Guingamp de s'inscrire dans cette démarche et de poursuivre et renforcer le travail remarquable de médiation culturelle déjà mené par le service culturel de la ville dans ce domaine.

« Le 100 % EAC est une ambition forte. Chaque jeune scolarisé sur notre commune doit pouvoir accéder à un projet d'EAC déployé soit par nos propres équipements - le Théâtre du Champ au Roy, la médiathèque, l'école d'arts plastiques... - soit par des associations et des acteurs privés fortement mobilisés sur ces questions de l'EAC tels que le centre d'art GwinZegal, le cinéma, le centre culturel breton ou encore la compagnie de danse professionnelle Grégoire & Co.

L'idée est en somme, de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire dans toutes leurs composantes pour consacrer la transmission et répondre à ce formidable défi qu'est le 100 % EAC.

Nous offrons ainsi à tous les élèves une aventure artistique et culturelle, qui pourra prendre la forme d'un atelier d'écriture - cette année nous avons reçu notamment la romancière Alice Zeniter - et d'un atelier chorégraphique, d'une exposition collective ou encore d'un projet de réalisation théâtrale.

Avec cette démarche expérimentale du 100 % EAC, la Ville de Guingamp souhaite ainsi renforcer et généraliser la démarche de médiation dans laquelle elle est engagée depuis de nombreuses années. L'éducation artistique et culturelle, qui donne à chacun l'opportunité de se construire en tant que citoyen, peut permettre de s'émanciper de schémas familiaux parfois susceptibles d'annihiler des ambitions, des ouvertures. Cet enjeu est d'autant plus important que Guingamp, sous-préfecture de 7000 habitants, est située dans un bassin rural qui compte près de 7000 jeunes.»



Résidence de création avec la Cie les échappés vifs au collège Prévert.

Nouveaux commerçants

Le quartier des Ponts-St-Michel étoffe et conforte sa proposition commerciale grâce à des créations de commerces de proximité mais aussi grâce à des déménagements de boutiques, même constat pour le quartier du boulevard de la Marne qui a la particularité de proposer des surfaces commerciales plus importantes.

Mam'zelle Fleurs une artisan fleuriste passionnée par son métier

Mélaine Huet est Mam'zelle Fleurs, une artisan-fleuriste dont la formation professionnelle ne laisse aucun doute ; elle connaît son métier.

«Je suis titulaire d'un BEP et bac horticole, d'un CAP et BP fleuriste, avec un apprentissage auprès d'un Meilleur Ouvrier de France» explique la fleuriste qui a fait le choix d'ouvrir sa charmante boutique au 43 rue des Ponts-St-Michel.

«Mam'zelle Fleurs» est une boutique qui propose tous les services classiques d'un fleuriste : vente de fleurs coupées au détail, proposition de bouquets déjà confectionnés à tous les prix, réalisations de compositions piquées dans la mousse adaptées aux demandes des clients, plantes d'intérieur ou acclimatées à nos extérieurs, ainsi qu'une large gamme de plantes et fleurs coupées pour accompagner les deuils.

Mélaine Huet, installée depuis le 16 novembre est ravie de son choix, elle s'épanouit dans son rôle de conseil auprès de la clientèle et prend du plaisir à créer. Elle s'adapte à toutes les demandes car elle fait tout elle-même.



Mam'zelle Fleurs, 43 rue des Ponts-St-Michel, 06 79 21 78 23 ou 09 83 85 07 48. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 9h30 à 12h30. Service de livraison possible.

Métamorphose un déménagement réussi !

Le salon de coiffure «Métamorphose» pour hommes, femmes et enfants situé anciennement place St-Michel, vient de déménager depuis le 20 novembre au 2 rue de la Passerelle à l'angle de la rue des Ponts-St-Michel.

«J'avais besoin de moderniser mon salon après 10 ans passés place St-Michel» explique Nathalie Dequinot, la responsable du salon. «C'était compliqué donc j'ai fait le choix de déménager. Ici, l'emplacement me paraissait idéal, il y a une forte visibilité, le salon est beaucoup plus grand». Des travaux conséquents ont donc été effectués. «Nous avons installé de nouveaux bacs à shampoing avec des fauteuils relaxants massants».

Le salon est baigné de lumière et profite aussi de l'activité qui se développe dans le quartier. «Il y a tout le temps du passage et même tard le soir. Les clients s'arrêtent désormais après leur travail car le salon est bien visible de la rue et facilement accessible» précise la commerçante qui n'hésite pas à dire «Je revis ici». Nathalie Dequinot emploie actuellement 2 autres coiffeuses.



Métamorphose est ouvert le lundi après-midi de 14h à 18h30, le mardi, le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi en continu de 8h30 à 18h30 et le samedi en continu de 8h30 à 17h. Contact : 02 96 43 78 13.

Top Coif un coiffeur barbier rue des Ponts-St-Michel

Les hommes ont désormais une nouvelle adresse pour prendre soin d'eux. Nabil Braiek a ouvert depuis début novembre un salon de coiffure pour hommes et propose aussi un service de barbier.

Ce coiffeur, qui travaillait auparavant à domicile, a fait le choix de s'installer au 20 rue des Ponts-St-Michel. Il reçoit sans rendez-vous et est spécialisé dans les dessins capillaires ; une tendance très suivie par la jeunesse qui s'inspire et souhaite ressembler à certains grands noms du football.



Top Coif, 20 rue des Ponts-St-Michel 06 35 22 88 05 ou 02 86 40 16 33. Le coiffeur barbier est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Instinct Animal développe ses services et augmente sa surface commerciale

L'unique animalerie guingampaise vient de déménager. Après 6 années passées dans la galerie marchande de St-Sauveur, rue Chateaubriand, elle intègre désormais les locaux situés au 29 boulevard de la Marne. Ce déménagement était rendu nécessaire du fait de la petitesse des anciens locaux. «*Nous proposons à la vente des poissons d'eau douce et froide, un peu d'exotique et essentiellement des rongeurs. Mais ici, nous pouvons développer d'autres services tels que le dog wash. Les clients viennent laver leur chien, c'est un libre service sur rendez-vous*» déclare Erika Isambourg, responsable de l'animalerie. «*Ce service est facturé à la demi-heure, qu'importe le gabarit du chien*». «*L'autre nouveauté, ce sont les cours d'éducation canine*» rajoute Erika Isambourg. «*Ces cours sont dispensés ici par une éducatrice canine. Ce sont des cours collectifs, il faut prendre rendez-vous*». En parallèle de ces activités, Erika Isambourg organise régulièrement des rencontres entre les associations, les éleveurs et les clients, «*ce sont les Journées Associations*» précise la jeune femme passionnée d'animaux et qui se fait un devoir d'accueillir, conseiller et accompagner chaque client dans sa demande.



Instinct Animal, 29 bd de la Marne. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Contact : 02 96 44 07 21. Page facebook.

Les dérogations au repos dominical le dimanche, comment ça marche ?

Le repos hebdomadaire est défini par le code du travail qui prévoit notamment l'interdiction de faire travailler un salarié plus de 6 jours par semaine, définit la durée minimale du repos hebdomadaire à 24h et fixe ce repos le dimanche. Certains établissements dont le fonctionnement et l'ouverture sont rendus nécessaires par les contraintes de la production ou les besoins du public peuvent déroger à la règle du repos dominical. Aucune autorisation particulière n'est alors nécessaire. On y trouve bien entendu les établissements de santé, les établissements culturels, sportifs, la restauration, les fleuristes... La liste est longue et définie par l'article R3132-5 du code du travail.

Les commerces alimentaires peuvent, quant à eux, employer leurs salariés le dimanche jusqu'à 13h. Le maire peut par un arrêté pris avant le 31/12 accorder une autorisation d'ouverture pour 12 dimanches au maximum par an. C'est ainsi que pour l'année 2019, le maire de Guingamp a décidé d'autoriser l'ouverture des commerces pour 5 dimanches : les dimanches suivants le premier jour des soldes d'hiver et des soldes d'été, et les 8, 15 et 22 décembre.

À noter qu'il existe également des dérogations sur fondement géographique pour les zones touristiques ou encore les gares.

Expressions/Meur a soñj

Les élus de « Guingamp Autrement » souhaitent à l'ensemble des Guingampaises et Guingampais leurs vœux les meilleurs pour 2019. Ces dernières semaines ont été l'expression d'une colère ancienne et profonde ressentie par une partie de la population. L'occasion vient d'être donnée à l'ensemble des citoyens de s'exprimer moyennant la participation au Grand Débat National. C'est un exercice démocratique qui doit permettre à tout un chacun de faire connaître ses aspirations, ses attentes, ses préconisations dans les 4 domaines que sont l'écologie, la fiscalité, les services publics de l'État et la démocratie. Nous ne pouvons qu'inviter les Guingampaises et les Guingampais à s'emparer de cette proposition.

Chacun peut s'exprimer sur la plateforme www.granddebat.fr ou 0800 97 11 11 (N° Vert). Afin de permettre le rebond nécessaire dont notre pays, notre région, Guingamp ont besoin il est aussi possible d'initier ou de participer à des réunions publiques pour permettre cette expression. Donner la parole ne peut que régénérer notre démocratie.

Minorité "GUINGAMP AUTREMENT"

En cette période troublée dans notre pays, il semble presque incongru d'adresser des vœux de bonheur à nos concitoyens : la colère pour les uns, l'inquiétude voire la peur pour d'autres ne sont guère des terrains propices à la sérénité. La tentation du repli sur soi est alors forte.

Pourtant nous, élus de Guingamp, nous continuons à croire aux bienfaits de l'action publique qui est le fondement même de notre démocratie. Elle s'exerce dans nos communes au plus près des habitants : enseignement, culture, sport, aménagement des espaces, solidarité, vie associative...

Les élections municipales de 2020 seront l'occasion pour ceux qui veulent être acteurs de notre futur de s'engager et de s'impliquer pour le bien de tous.

L'appel est lancé... Souhaitons qu'il soit entendu !

Bonne année 2019 à tous.

Minorité "GUINGAMP ENSEMBLE"

Aujourd'hui, les élus, malheureusement souvent vilipendés, sont des gens comme tout un chacun qui acceptent de donner de leur temps, de leur énergie, de leurs convictions pour résoudre les problèmes de tous, pour trouver des solutions communes dans un système de plus en plus complexe et interpénétré.

Le terrorisme est toujours présent dans notre monde moderne et continue à frapper les Français, la question de l'écologie est, on le voit, de plus en plus présente dans l'analyse que nous faisons de notre environnement quotidien, la question de l'économie, du pouvoir d'achat et de la répartition de la richesse sont d'une actualité brûlante. La question de l'échange, du débat et de la violence nous occupe tout autant.

Nous le voyons, le monde bouge à une vitesse toujours plus grande et perturbe les cadres de vie que l'on pensait affirmer pour longtemps. La démocratie est-elle d'ailleurs en péril ? C'est la question qui peut obséder souvent les élus locaux. Ou alors, est-ce que, lorsque les réponses individuelles ne satisfont pas, on se donne le droit de vouloir détruire tout le système d'équilibre ? Chacun se rend compte à combien la période actuelle est troublée. Mais ces périodes troublées sont l'occasion de nous remettre en cause collectivement sans chercher de boucs émissaires. Et ce, en s'ouvrant au dialogue, à l'écoute et au débat toujours enrichissant et stimulant.

Nous allons devoir renouer les liens entre l'objectivité et la subjectivité trop souvent mises dos à dos alors qu'elles sont complémentaires. En effet, nous pensons, en politique, qu'en donnant des réponses objectives, nous solutionnons le problème. Mais nous oublions trop souvent la dimension subjective. Augmenter un salaire ou une pension est effectivement répondre à un premier niveau d'urgence, mais n'oublions pas le subjectif que cela revêt. Dans un monde où l'on est trop souvent considéré ou déconsidéré au travers de ce que l'on gagne, c'est bel et bien la considération de chacun dans notre société qui n'est pas véritablement traitée en réalité ! Le subjectif doit donc entrer dans la nature des réponses qu'il faut trouver. L'espérance, savoir quelles sont les orientations, la vision d'un avenir commun plus identifiable, plus lisible et compréhensible, ce sont ces formes subjectives auquel nous devons nous attacher.

Majorité "GUINGAMP, CONSTRUISONS L'AVENIR"
ZAVOMP AN DAZONT



Master



Désobéir

Agenda /Deiziataer

JANVIER

CULTURE

Samedi 26 janvier à 15h Rencontre littéraire "Valentine Goby" - Médiathèque

Jeu 31 janvier Jazz "Yazz Ahmed" - Concert

FOOTBALL

Samedi 26 janvier à 20h "EAG/REIMS" - Roudourou

Mardi 29 janvier à 21h05 "EAG/MONACO" - Roudourou

FÉVRIER

CULTURE

Du 11 au 14 février "Stage théâtre-cinéma" avec Léna Paugam et Olivier Strauss - Théâtre
Samedi 23 février à 15h Animation et projection "La lanterne magique" par Anne Gourdet-Mares - Médiathèque

FOOTBALL

Samedi 9 février EAG/LILLE" - Roudourou

Samedi 23 février "EAG/ANGERS" - Roudourou

DIVERS

Samedi 2 février Championnats internationaux de Back-hold - gymnase Pierre-Yvon Trémel
Du 7 au 17 février Tournoi Open Tennis Club Guingamp - Espace sportif de la Madeleine

MARS

CULTURE

Samedi 2 mars à 17h Cirque "Tvärslöjd" par la Kompani Giraff - Théâtre

Dimanche 10 mars à 17h Lecture "Tessons de femmes" par Alice Zeniter et Chloé Chevalier - Théâtre

Samedi 16 mars à 15h "La fête du court-métrage" - Médiathèque

Mardi 19 mars à 20h30 "Paris-Moscou" par l'Orchestre symphonique de Bretagne - Théâtre

Samedi 23 mars à 15h Concert/poésie "Shakespeare Project Trio" - Médiathèque

Du 25 mars au 6 avril "Festival PasSages" - Guingamp et territoire de l'agglomération

Mercredi 27 mars à 20h30 Théâtre en salle de classe "Master" par Extime compagnie - Lycée Jules Verne

Les 30 et 31 mars Répétition et restitution dans le cadre du Festival PasSages "Stage théâtre-cinéma" avec Léna Paugam et Olivier Strauss - Théâtre

FOOTBALL

Samedi 2 mars "EAG/NANTES" - Roudourou

Samedi 16 mars "EAG/DIJON" - Roudourou

DIVERS

Dimanche 17 mars La Loco du Trioux
Dimanche 24 mars Salon de l'Habitat - Kergoz
Dimanche 31 mars Duathlon

AVRIL

CULTURE

Printemps "Aventures photographiques en Bretagne" - Ancienne Prison et Espace François Mitterrand

Mardi 2 avril à 20h30 "Désobéir" par Cie Les Cambrioleurs - Théâtre

Mardi 23 avril à 20h30 Danse "Les déclinaisons de la Navarre" par Cie PJPP - Théâtre

Mercredi 24 avril 18h-20h "Atelier danse" avec la Compagnie PJPP - Le Lieu, Espace Sportif de la Madeleine

Samedi 27 avril à 19h30 Cirque "La dernière saison" par le Cirque Plume - Le Quartz à Brest (transport en bus)

Mardi 30 avril à 18h Spectacle pratique et tactile "Histoires de fouilles" par David Wahl - Dans une école de Guingamp

Mardi 30 avril à 18h Spectacle pratique et tactile "Histoires de fouilles" par David Wahl - Dans une école de Guingamp

Mardi 30 avril à 18h Spectacle pratique et tactile "Histoires de fouilles" par David Wahl - Dans une école de Guingamp

FOOTBALL

Samedi 6 avril "EAG/MONACO" - Roudourou

Samedi 20 avril "EAG/OM" - Roudourou

DIVERS

Samedi 27 et dimanche 28 avril - date à confirmer - Championnat départemental d'escrime - Hall Corvaisier

RTW MULTIMÉDIA

- ✓ Réparation smartphones toutes marques
- ✓ Vente, Assistance et Réparation Informatique
- ✓ Particuliers et Professionnels

29 boulevard de la Marne
22200 GUINGAMP - 02 96 40 17 17
www.rtw-multimedia.com

AXEL FERMETURES

FENÊTRES > PORTES D'ENTRÉE > PORTES DE GARAGE > PORTAILS

Votre habitat, c'est notre métier !

DEVIS GRATUIT 12 Place Saint-Sauveur
02 96 40 62 62 GUINGAMP
www.axelfermetures.com

Infos diverses/Keloù a bep seurt

A VENDRE TERRAINS VIABILISÉS

Lotissement de Gourland

47 € TTC/m²

Lots de 323 à 696 m²

Renseignements Mairie de Guingamp
Tél. : 02.96.40.64.50

Guingamp Gwengamp

QUALITÉ INFORMATIQUE

Une équipe de proximité à votre service

- Réseaux
- Internet
- Téléphonie
- Matériels
- Formation
- SAV toutes marques
- Logiciel de gestion
- Câblage

GUINGAMP - ST BRIEUC
Tél. 02 96 40 16 10 www.qualite-info.fr

LONGEARD PUIRRE

INSTALLATION • DÉPANNAGE • PLOMBERIE
SALLES DE BAINS
CHAUFFAGE • RAMONAGE • ENTRETIEN
NOUVELLES ÉNERGIES

PABU / 02 96 44 08 03

AGE D'OR SERVICES

Une présence active à vos côtés

NOUVEAU portage de repas

- aide à domicile
- aide ménagère
- accompagnement
- téléassistance
- livraison de courses
- jardinage
- bricolage
- garde d'enfants

3 rue des Ponts-St-Michel - Guingamp
02 96 43 96 62 / 06 22 63 65 76
guingamp@agedorservices.com - www.agedorservices.com

Ligne de Conduite

Guingsmp

Conduite accompagnée
Permis AM (BSR)
Permis à 1 €/jour

Conduite traditionnelle
Permis moto A1, A2 et A
Remise à niveau

Stage de récupération de points
Leçons de 8h à 19h du lundi au samedi

Boîte automatique

15, rue Saint Nicolas - 22200 GUINGAMP 02 96 54 71 48 - 07 81 07 22 37



ARMOR DÉLICES

Des pâtisseries d'exception !

~ Pur Beurre ~



www.armor-delices.fr

Retrouvez-nous au rayon
pâtisserie de votre magasin

Mais aussi en boutique



Vente directe de pâtisseries

ZI Bellevue - 22 200 Saint-Agathon
Tél. 02 96 44 30 71

du lundi au vendredi de 8h à 18h
sans interruption,
le samedi de 9h à 12h.

Nouveauté 2018 à découvrir : la
Madeleine d'Armor au Caramel au beurre salé !



RCS Loiret 489 305 703 - Janvier 2019

COMMERCE ?

SCIENCES ?

PSYCHOLOGIE ?

INTERNATIONAL ?

GUINGAMP

**REUSSIR
PAR L'UNIVERSITÉ**

SCIENCES HUMAINES & SOCIALES

ÉCONOMIE - GESTION & COMMERCE - AES

LANGUES & INTERNATIONAL - LEA

SCIENCES & TECHNOLOGIES - SANTÉ

Licences
Licences pro.
Masters

Stages Professionnalisation
Expérience Terrain Suivi personnalisé
Promotions à taille humaine
Diplômes d'Etat International



UCO
BRETAGNE NORD
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOIRET

www.uco-bn.fr
Tél : 02 96 44 46 46

2019

PORTES OUVERTES - SAMEDI 2 MARS - 10H - 17H
JOURNÉES DÉCOUVERTES - DU 11 AU 15 FÉVRIER - DU 8 AU 12 AVRIL

ECOMENAGER

Le professionnel de l'électroménager et du poêle

COPRA

Je vous aide je vous aide

TOUTES MARQUES
ELECTROMENAGER
GARANTIE 2 ANS

OUVERT :

lundi 14h - 19h
du mardi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 19h
samedi de
9h à 12h et de 14h à 18h

✓ LAVE LINGE

✓ LAVE VAISSELLE

✓ RÉFRIGÉRATEURS

✓ CONGÉLATEURS

✓ CUISINIÈRES

✓ PETITS ÉLECTROMÉNAGER

✓ FOUR ET PLAQUES DE CUISSON
ENCASTRABLES

- GODIN
- FRANCO BELGE
- SUPRA
- CADEL

**PROMOTION
sur les Poêles**



18 impasse des Genêts • Z.I. de Bellevue
St-Agathon • GUINGAMP - Tél. 02 96 44 40 80